





**Caractéristiques principales du projet de retenue, renseignez les données suivantes selon les cas :**

Caractéristiques du projet	Type de projet concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>précisez le volume supplémentaire mobilisé (m<sup>3</sup>) :</li> <li>précisez l'origine de ce volume complémentaire (prélèvement supplémentaire dans masse d'eau superficielle/souterraine, ruissellement bassin versant...) :</li> <li>précisez les économies d'eau envisagées (% , volume et actions envisagées) :</li> </ul>	<b><u>Dans le cas des travaux sur retenue existante (agrandissement, réhausse, aménagement...)</u></b>
Précisez le volume substitué à l'issue du projet (m <sup>3</sup> et % par rapport aux prélèvements initiaux) :	<b><u>Pour les projets de substitution,</u></b>
Précisez la répartition du volume stocké entre les différents usages (soutien d'étiage, irrigation agricole...), m <sup>3</sup> et % du volume de la retenue :	<b><u>Pour les projets de ré-alimentation et les projets mixtes (substitution/compensation + sécurisation agricole par exemple),</u></b>
Précisez le volume d'eau objet du transfert (m <sup>3</sup> ) :	<b><u>Pour les opérations de transfert :</u></b>

**Données clés sur le projet, renseignez les données suivantes selon les cas :**

	Avant projet	Après projet	Différence entre après et avant projet
<b>Nombre d'exploitations agricoles directement concernées :</b>			
<b>Pour les ASA, nombres d'adhérents :</b>			
<b>Superficies irriguées (ha) :</b>			
<b>Volumes prélevés (m<sup>3</sup>) :</b> <i>Référence avant projet :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- moyenne des prélèvements sur les 5 années précédant le projet en retirant l'année extrême le cas échéant</li> <li>- volume maximum prélevé au cours des 15 dernières années</li> </ul>			
<b>Principales productions agricoles concernées</b> (précisez le nombre d'ha concernés) et principaux matériels d'irrigation utilisés (enrouleur, pivot, goutte à goutte...) :			

## LOCALISATION DU PROJET ET IDENTIFICATION DES MASSES D'EAU IMPACTEES PAR LE PROJET

### **Localisation du projet :**

Communes : \_\_\_\_\_

Département : |\_\_|\_\_|

### **Nature des terrains siège du projet :**

Le Maître d'ouvrage est-il propriétaire des terrains ? **Si non, fournir l'autorisation du propriétaire**

### **Identification et localisation\* du/des points de prélèvement d'eau et/ou de la/des masses d'eau impactées par le projet**

Type de masse d'eau : souterraine (nappe...) ou superficielle (cours d'eau...)	Localisation des points de prélèvement Commune/lieu-dit	Nom des masses d'eau (points de prélèvements ou masses d'eau impactées lorsque ruissellement)	Code des masses d'eau concernées*	Equilibre quantitatif *	Déséquilibre quantitatif *
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*\*Voir notice §1.3: Localisation et classification des masses d'eau : voir détails dans la notice*

### **Identification du/des bassins versant concernés par le projet (unité de gestion ou périmètre élémentaire) :**

Nom du/des bassins versants concernés par le projet (unité de gestion ou périmètre élémentaire)	En équilibre quantitatif**	En déséquilibre quantitatif **
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*\*\*Voir notice §1.3: classification établie dans le cadre de la réforme des volumes prélevables et présentée dans le SDAGE.*

### **Identification des démarches de gestion collective de l'eau concernant votre projet :**

- SAGE, précisez le nom : .....
- PGE, précisez le nom : .....
- OUGC, précisez le nom : .....
- Autre, précisez : .....
- Aucun

## SITUATION DU PROJET VIS A VIS DE LA REGLEMENTATION

### **Votre projet fait-il l'objet d'une procédure réglementaire au titre de la Loi sur l'Eau :**

- Non (NB : fournir une confirmation par la Police de l'Eau), expliquez :

.....

- Oui, précisez :

Procédure concernée	Date de dépôt à l'administration	Date de la finalisation de la procédure
<input type="checkbox"/> Autorisation		arrêté du :
<input type="checkbox"/> Déclaration		récépissé du :
<input type="checkbox"/> Instruction au cas par cas par l'autorité environnementale		

**Autres procédures réglementaires qui s'appliquent au projet :**

- Autorisation défrichement, précisez date.....
- Autorisation à la dérogation de destruction d'espèces protégées, précisez.....
- Création ou extension périmètre syndical de l'ASA – enquête publique, date : .....
- Plan d'Intérêt Général Majeur : .....
- Autre, à préciser :  
.....  
.....  
.....

**CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION DU PROJET**

- Date prévisionnelle de début de projet (date de début des travaux) : ..... (mois, année)
- Date prévisionnelle de fin de projet (date de fin de travaux) : .....(mois, année)

Pour les projets qui s'étendent sur plusieurs années, précisez le calendrier prévisionnel des différentes tranches prévues et les dépenses prévisionnelles correspondantes :

Année prévisionnelle de mise en œuvre	Dépense prévisionnelle correspondante, en €
<b>Dépenses totales prévues</b>	_ _ _   _ _ _   _ _ _ ,  _ _

## DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

**Montant prévisionnel du projet HT :** \_\_\_\_\_ **€**

Voir **Notice §1.4**

*Pour les porteurs de projets soumis à la réglementation Marchés Publics, lire la notice « Marchés Publics » et remplir l'annexe « Marchés Publics » et joindre les pièces correspondantes.*

*Dans le cas des marchés dispensés de publicité et de mise en concurrence (< 25 000 € HT), la vérification du caractère raisonnable des coûts sera basée sur la présentation de devis de façon proportionnée :*

- *marché < 3 000€ : 1 devis ;*
- *marché compris entre 3 000€ et 25 000€ : 2 devis.*

*Dans ce cas, veuillez présenter les devis dans le tableau ci-dessous.*

Dépenses	Nature des dépenses*	Montant prévisionnel devis retenu (A, € HT)	Fournisseur devis retenu (A)	Fournisseur devis comparatif (B)	Montant devis comparatif (B)
<b>Investissements matériels</b>					
<b>TOTAL des investissements matériels* :</b> _____,____					
<b>Frais généraux**</b>					
<b>TOTAL Frais généraux* :</b> _____,____					
<b>TOTAL GLOBAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES HT :</b> _____,____					

**Dans la limite de 12% du montant des dépenses éligibles** pour les frais portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et interventions complémentaires dans la limite de 12% du montant des dépenses éligibles. Ce plafonnement ne s'applique pas aux études préalables (études de faisabilité et études techniques ou économiques).







2- Performances environnementales du projet	<p>Actions complémentaires <u>déjà mises en œuvre et/ou envisagées à l'avenir (dans les 3 ans suivant la date de programmation du dossier)</u> pour réaliser des économies d'eau et rechercher l'efficacité optimale de l'irrigation (évolution des systèmes de culture, conduite et pilotage de l'irrigation, matériel d'irrigation économes en eau...) :</p>	<p>Action 1 : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Justificatif fourni</b>, précisez : .....</p> <p>Action 2 : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Justificatif fourni</b>, précisez : .....</p> <p>Action 3 : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Justificatif fourni</b>, précisez : .....</p> <p>Action 4 : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Justificatif fourni</b>, précisez : .....</p> <p>Action 5 : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Justificatif fourni</b>, précisez : .....</p> <p>Action 6 : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Justificatif fourni</b>, précisez : .....</p> <p>Action 7 : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Justificatif fourni</b>, précisez : .....</p> <p><b>Exemples d'actions cf. annexe 1 – point 8</b></p> <p><b>Justificatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les actions déjà mises en œuvre justificatif à fournir lors du dépôt de la demande de subvention</li> <li>- pour les actions envisagées justificatif à fournir lors de la demande de paiement + attestation sur l'honneur lors de la demande de subvention</li> </ul> <p><b>Les actions doivent concerner la majorité des irrigants</b></p>	<p><input type="checkbox"/> 20 points si 1 à 3 actions mises en œuvre et/ou prévues</p> <p><input type="checkbox"/> 40 points si 4 à 6 actions mises en œuvre et/ou prévues</p> <p><input type="checkbox"/> 60 points si plus de 6 actions mises en œuvre et/ou prévues</p>
	<p>Participation du projet à la résorption du déséquilibre à l'échelle du périmètre élémentaire : volumes substitués/compensés prévisionnels du projet (en m<sup>3</sup> par an) rapportés au déséquilibre pour atteindre le bon état :</p>	<p>Volumes substitués ou compensés prévisionnels du projet (en m<sup>3</sup> par an) rapportés au déséquilibre pour atteindre le bon état = détaillez le calcul</p> <p>.....</p>	<p><input type="checkbox"/> 20 points si ratio &lt; 30 %</p> <p><input type="checkbox"/> 40 points si ratio compris entre 30 et 50 %</p> <p><input type="checkbox"/> 80 points si ratio &gt; 50 %</p>
3 - Opportunité économique du projet pour le territoire et plus-value de l'irrigation pour les exploitations	Création d'une retenue	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 100 points si création d'une retenue
	Autres projets : réhausse, aménagement et sécurisation de retenue, opérations de transfert	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 50 points si autres projets que création de retenue

	Nombre d'exploitations agricoles directement concernées par le projet :	<p>Nombre d'exploitations agricoles directement concernées par le projet : .....</p> <p><b>Justificatif joint :</b>  <input type="checkbox"/> Liste des exploitations agricoles directement concernées par le projet</p>	<input type="checkbox"/> 20 points si nombre d'exploitations concernées < 20 <input type="checkbox"/> 40 points si nombre d'exploitations concernées compris entre 20 et 40 <input type="checkbox"/> 60 points si nombre d'exploitations concernées compris entre 40 et 60 <input type="checkbox"/> 80 points si nombre d'exploitations concernées > 60
	Rapport coût du projet par rapport au volume stocké (coût du m <sup>3</sup> stocké) :	Montant du projet / volume stocké (€/m <sup>3</sup> ) = détaillez le calcul .....	<input type="checkbox"/> 40 points si ratio < 6.5 € / m <sup>3</sup>
<b>4- Opération s'inscrivant dans une démarche collective de gestion de l'eau</b>	Projet inscrit dans une démarche collective territoriale de gestion de l'eau (Plan de Gestion des Etiages, SAGE, , contrat territorial pour une gestion durable de l'eau...)	<p>Précisez la démarche collective territoriale de gestion de l'eau concernée : .....</p> <p><b>Justificatif joint :</b>  <input type="checkbox"/> copie du document indiquant que votre projet (ou ses objectifs) est inscrit dans la démarche</p>	<input type="checkbox"/> 20 points si projet inscrit dans une démarche collective territoriale de gestion de l'eau
	Bonus Projet de territoire	<p>Préciser le projet de territoire concerné : .....</p> <p><b>Justificatif joint :</b>  <input type="checkbox"/> copie du document indiquant que votre projet (ou ses objectifs) est inscrit dans la démarche</p>	<input type="checkbox"/> 100 points si projet inscrit dans un projet de territoire
<b>TOTAL</b>	<b>Note minimum (seuil de sélection) : 110 points</b>		

## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

*Veillez cocher les cases après avoir pris connaissances des engagements / déclarations / informations.*

**Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides au titre de la mesure 4.3.2 du PDR Midi-Pyrénées 2014-2020 Je déclare et j'atteste sur l'honneur :**

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour financer mon projet
- respecter les conditions d'éligibilité décrites dans le cahier des charges de l'appel à projet
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide fera l'objet d'une sélection et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement et/ou au motif que mon projet n'atteint pas le seuil de sélection ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure
- Avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- N'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma (notre) demande au titre de la réglementation relative à l'eau et les milieux aquatiques.

**Je m'engage :**

- A réaliser l'action pour laquelle l'aide est sollicitée,
- A respecter la réglementation liée à l'investissement (Loi sur l'Eau notamment) ainsi que les normes minimales en vigueur attachées à l'investissement objet de l'aide pendant 5 ans,
- A informer la Région de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements, pendant toute la durée de réalisation de l'opération
- A ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- à fournir toute pièce complémentaire utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération
- à informer le public du soutien de l'Union européenne, conformément à la réglementation applicable
- à me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire et national, et à conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant les 5 années suivant le dernier paiement relatif au projet
- à respecter les obligations réglementaires relatives à la pérennité des opérations conformément à l'article 71 du règlement UE n° 1303/2013. Ces obligations réglementaires seront précisées dans la décision juridique d'attribution de l'aide
- à conserver pendant une période de 10 ans à compter du paiement final de l'aide tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles
- à respecter les obligations en matière de droit de la commande publique pour les structures publiques ou les organismes reconnus de droit public au sens de l'ordonnance n°2015-899

**Je suis informé(e) :**

- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;
- que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétent en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi «informatique et libertés» n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant ;
- que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide et à l'évaluation du projet. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt et la Région Occitanie. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser la Région.

Fait à  le

Nom / prénom / qualité du représentant légal de la structure Signature(s) du demandeur (avec le cachet de la structure)

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

- J'autorise  
 Je n'autorise pas <sup>(2)</sup>

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

<sup>(2)</sup> Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple : vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

**PIECES A FOURNIR**

**Merci de cocher les cases :**

- « pièce jointes » : pour chaque pièce effectivement jointe au dossier  
 - « Sans objet » : si vous n'êtes pas concerné par la pièce demandée

Pièces à fournir	Cas concernés	Pièces jointes	Sans objet	Administration
<b>Pour tous les porteurs de projet :</b>				
Si vous n'avez pas de n° SIRET au moment du dépôt du dossier, fournir le récépissé du CFE	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Preuve d'identité : <u>Personne physique :</u> Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) <u>Personne morale (hors collectivités, leurs groupements et les établissements publics :</u> statuts <b>ou</b> PV assemblée générale <b>ou</b> pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité du représentant légal de la structure	Tous	<input type="checkbox"/>		
Exemplaire original du présent formulaire de candidature complété intégralement, signé et daté	Tous	<input type="checkbox"/>		
Relevé d'identité bancaire ou postal (BIC/ IBAN)	Tous	<input type="checkbox"/>		
Extrait Kbis ou certificat immatriculation INSEE/Avis de situation du répertoire SIRENE de moins de 3 mois	Tous	<input type="checkbox"/>		
Liste des membres conseil d'administration	Tous	<input type="checkbox"/>		
Liste des adhérents	ASA	<input type="checkbox"/>		
Statuts mentionnant la compétence pour mener les travaux <u>Cas des ASA :</u> Exemplaire des statuts révisés conformes à l'ordonnance n°2004-632 et au décret n° 2006/504 ou engagement sur l'honneur* du représentant légal à fournir ce document lors de la première demande de paiement	Tous	<input type="checkbox"/>		
Justificatif du paiement de la redevance « prélèvement d'eau à usage d'irrigation » à l'Agence de l'Eau (courrier/mail Agence de l'Eau, facture Agence de l'Eau et copie du relevé de compte attestant le paiement correspondant...)	Si prélèvements existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autorisation du/des points de prélèvement d'eau (arrêté d'autorisation de prélèvement en rivière/dans une retenue, convention de restitution...) existants  ou avis de la Police de l'eau sur la conformité des ouvrages existants	Tous les demandeurs ayant déjà un accès à l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Pour tous les projets</b>				
Justificatifs demandés dans la grille de notation pour attribuer les points aux critères remplis	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement faisant apparaître l'ensemble des financements sollicités et autorisant le représentant légal à	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pièces à fournir	Cas concernés	Pièces jointes	Sans objet	Administration
solliciter la subvention				
Conformité du projet au titre de la Loi sur l'eau : <ul style="list-style-type: none"> <li>• récépissé de dépôt de demande de déclaration ou arrêté d'autorisation de travaux</li> <li>• à défaut (si démarche en cours ou projet non soumis) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ dépôt du document Cerfa « demande unique » auprès de l'administration</li> <li>○ ou avis du service Police de l'eau de la DDT</li> </ul> </li> </ul>	Tous <i>Voir notice §2.1</i>	<input type="checkbox"/>		
Autorisation des prélèvements par l'OUGC	Pour les nouveaux prélèvements ou substitution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autorisations nécessaires au titre d'autres réglementations : autorisation de défrichement, dérogation espèces protégées...	Projets concernés par d'autres réglementation que la Loi sur l'Eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Preuve que le demandeur a la maîtrise foncière des terrains du projet  <u>et s'il n'est pas propriétaire de tous les terrains :</u>  preuve qu'il a ou aura l'autorisation du/des propriétaire(s) des terrains sur lesquels les implantations sont projetées, de réaliser les aménagements et travaux	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation de financement ou attestation d'étude du financement par la banque	Projets concernés par l'emprunt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Documents de sollicitation (courrier, formulaire, ...) des financeurs publics et privés sollicités hors du présent appel à candidatures (Cf. point A du « Plan de financement prévisionnel du projet »)	Si financeur national autre que Région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Preuve de la présence d'un système de mesure de consommation d'eau (photo et préciser l'emplacement ou attestation sur l'honneur du représentant légal*)  ou engagement à intégrer cet investissement dans le programme de travaux (attestation sur l'honneur du représentant légal*)	Tous	<input type="checkbox"/>		
Localisation du projet et des points de prélèvement et des masses d'eau impactées par le projet (carte au 1/50 000 <sup>ème</sup> et 1/25 000 <sup>ème</sup> ), intégrant le plan du réseau actuel et en projet et les périmètres agricoles concernés (cf. étude préalable)	Tous	<input type="checkbox"/>		
<b>Etude préalable démontrant l'opportunité économique et environnementale du projet</b> , listant les actions complémentaires déjà mises en œuvre et envisagées à l'avenir pour réaliser des économies d'eau et rechercher l'efficacité optimale de l'irrigation	Tous <i>Voir notice §2.2</i>	<input type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles et du respect des règles de la commande publique : <b>Annexe « marchés publics »</b> et joindre les pièces correspondantes  <i>IMPORTANT : Se reporter à la notice « marchés publics »</i>	Demandeurs publics (soumis à l'ordonnance n°2015/899)	<input type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles <u>en dessous de 25 000€ (hors marché public) :</u>	Tous, selon montant des	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pièces à fournir	Cas concernés	Pièces jointes	Sans objet	Administration
- Dépenses < 3 000 € HT : fournir un devis détaillé - Dépenses comprises entre 3 000 € et 25 000 € HT : fournir 2 devis détaillés de fournisseurs différents  <b>IMPORTANT : Se reporter à la notice « marchés publics »</b>	dépenses			
<b>Projets sans augmentation de surface irriguée</b>				
Attestation sur l'honneur *du représentant légal s'engageant à ce que le projet n'entraîne pas d'augmentation des surfaces irriguées	Tous projets de catégorie I	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Evaluation ex-ante attestant que le projet est susceptible de permettre des économies d'eau et d'énergie</b>  <i>Les économies d'eau potentielles devront être au minimum de 5% par rapport au prélèvement actuel. Dans le cas unique d'économie d'énergie, pas de seuil minimum défini.</i>	Projets ne relevant pas du critère 6c ( <i>voir Appel à projet et Notice §2.3</i> ) et <b>n'ayant pas d'incidence sur une masse d'eau dégradée</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Evaluation ex-ante attestant que le projet est susceptible de permettre des économies d'eau et d'énergie</b>  <i>Les économies d'eau potentielles devront être au minimum de 10% par rapport au prélèvement actuel. L'investissement devra permettre une réduction effective de l'utilisation de l'eau d'au moins 50 % des économies potentielles, soit une économie effective de 5 % minimum par rapport au prélèvement actuel.</i>	Projets ne relevant pas du critère 6c ( <i>voir Appel à projet et Notice §2.3</i> ) et <b>ayant une incidence sur une masse d'eau dégradée</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation sur l'honneur*du représentant légal s'engageant à ce que le projet subventionné permettent une réduction effective de l'utilisation de l'eau d'au moins 50 % des économies d'eau potentielles annoncées (vérifiable sur une période de 5 ans suivants les travaux) et s'engageant à conserver ses déclarations de redevance Agence de l'Eau ou ses factures de consommation d'eau pendant une période de 5 ans suivant les travaux	Projets ne relevant pas du critère 6c ( <i>voir Appel à projet et Notice §2.3</i> ) et <b>ayant une incidence sur une une masse d'eau dégradée</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Pour les projets avec augmentation de surface irriguée</b>				
<b>Projets de catégorie II</b>				
Analyse environnementale, validée par l'administration d'Etat compétente, démontrant que l'investissement n'aura pas d'incidence négative importante sur l'environnement :  - Etude d'incidence ou étude d'impact du dossier Loi sur l'Eau (déclaration ou autorisation) - Si dossier non concerné par une procédure Loi sur l'Eau : analyse environnementale proportionnelle aux enjeux	Tous projets de catégorie II  <i>Voir notice §2.4</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Annexe 1 de ce formulaire complétée	Projets ayant une incidence sur <b>une masse d'eau dégradée</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

*\*Les différents engagements sur l'honneur peuvent être regroupés dans un document unique.*

## ANNEXE 1 : DONNEES A RENSEIGNER POUR LES PROJETS INDUISANT UNE AUGMENTATION DES SURFACES IRRIGUEES ET IMPACTANT UNE MASSE D'EAU EN DEGRADEE

Les projets induisant une augmentation des surfaces irriguées et ayant un impact sur une/des masses d'eau dégradée, ne sont éligibles que dans les 3 cas suivants (*voir notice §1.7*) :

**Cochez la/les cases correspondant à votre projet et renseignez selon les cas les données ci-dessous :**

- Augmentation des surfaces irriguées par redéploiement de surfaces irriguées abandonnées depuis 2010 (RA 2010). Dans ce cas, il est nécessaire d'identifier les surfaces qui ne font plus l'objet d'irrigation depuis 2010 à l'échelle de la/des masses d'eau impactées par le projet.**

Echelle des données disponibles (bassin versant géographique concerné par le projet, masses d'eau impactées par le projet, échelle du projet)	<i>Justifiez et détaillez la méthode</i>
Année de référence (à partir de 2010) :	
Surface maximum irriguée lors de l'année de référence en ha (A)	<i>Précisez la source de la donnée (recensement agricole...)</i>
Prélèvement en m <sup>3</sup> /an de cette année de référence :	
Surface irriguée actuelle en ha (B)	<i>Précisez l'année et la source de la donnée</i>
Surface irriguée maximum à redéployer en ha : A - B	
Surface redéployée dans le cadre du projet en ha	
Volume d'eau mobilisé par le projet en m <sup>3</sup>	

- Augmentation des surfaces irriguées par réinvestissement de la moitié des économies d'eau réalisées sur la/les masses d'eau concernées par le projet, ce qui sous-tend l'existence d'un réseau ou d'une infrastructure ayant fait l'objet d'une modernisation induisant des économies d'eau. Il est ainsi nécessaire d'identifier les économies d'eau réalisées.**

Echelle des données disponibles (bassin versant géographique concerné par le projet, masses d'eau impactées par le projet, échelle du projet)	<i>Justifiez et détaillez la méthode</i>
Nom de l'infrastructure existante ayant fait l'objet d'une modernisation induisant des économies d'eau	
Année de réalisation des travaux	
Volume d'eau économisé suite aux travaux de modernisation en m <sup>3</sup>	
% d'économie d'eau réalisée suite aux travaux de modernisation par rapport aux prélèvements avant travaux; doit être d'au moins 10%	<i>Détaillez le calcul (voir méthode Évaluation ex ante - Notice §2.3)</i>
Volume d'eau maximum pouvant être réinvesti dans de nouvelles surfaces irriguées en m <sup>3</sup> (= 50 % du volume d'eau économisé, soit au maximum 5 % du volume économisé)	
Volume d'eau mobilisé par le projet en m	
Surface nouvellement irriguée à partir du volume d'eau mobilisé lié aux économies réalisées en ha	



